

Choisir une structure d'hébergement

Cet outil reprend un ensemble d'informations et de questions qu'il est important de poser lors de la visite d'une structure d'hébergement.

Avec qui ?

- Quelles sont les caractéristiques des personnes accueillies dans le service ? :
 - moyenne d'âge :
 - type et degré de handicap :
 - autre :
- Combien de personnes sont accueillies dans la structure ? :
- Combien de personnes y a-t-il par groupe ? :

Inscription

- Un accord de l'AWIPH, du service PHARE ou de l'OPH est-il nécessaire ? : oui non ;
- Y a-t-il une liste d'attente ? : oui non
Si oui, quels sont les délais d'attente ? :
- Y a-t-il une période d'essai ? : oui non
Si oui, combien de temps celle-ci dure-t-elle ? :
- Combien de temps mon enfant pourra-t-il rester dans la structure ? :
.....

Aspects financiers

- Combien coûte le service ? :
- Quelles sont les dépenses comprises dans ce prix ? :
- Quels sont les frais supplémentaires (par exemple: visites, excursions, vacances, coiffeur, pédicure, ...) ? :
- Les résidents peuvent-ils disposer d'argent de poche ? : oui non
Si oui, quel est le montant minimum ? :

Encadrement, soins médicaux et paramédical

- Quelle est la formation du personnel encadrant ? :
 - éducateurs ;
 - assistants sociaux ;
 - logopèdes ;
 - ergothérapeutes ;
 - psychomotricien ;
 - thérapeutes ;
 - autre :
- Quelle est l'offre de soins ? :
 - accompagnement psychologique ;
 - logopédie ;
 - kinésithérapie ;
 - ergothérapie ;
 - soutien à l'emploi ;
 - suivi médical (dentiste, gynécologue, ...) :
 - autre :
- Y a-t-il un médecin attaché à l'établissement ? : oui non ;
- Combien y a-t-il d'accompagnants par groupe ? :
- Y a-t-il une personne de référence désignée pour chaque résident ? : oui non ;
- Les parents ou les représentants légaux sont-ils informés des examens et soucis de santé de la personne ? : oui non ;
- La personne peut-elle garder son médecin traitant ou autres spécialistes ou certains professionnels qui la connaissent (spécialiste, coiffeur, pédicure, ...) ? : oui non

Infrastructure

Pièces de vie commune :

- Quelles sont les pièces de vie commune ? :
- Quels sont les aspects que les résidents peuvent choisir ? :
 - disposition des meubles ;
 - décoration ;
 - isolation acoustique :
 - type d'éclairage, luminosité :
 - couleurs des murs et du mobilier :
 - revêtement de sol (par ex. : peu bruyant) :
 - régulation de la température (chauffage et air conditionné) ;
 - autre :
- Lorsque cela est nécessaire, les différents espaces sont-ils clairement définis selon leur fonction ? Par exemple, les lieux où on mange, on cuisine, on regarde la t.v, on reçoit de

la visite, on réalise des activités de loisirs, etc., sont-ils bien définis (repères visuelles, délimitations physiques, ...) ? : oui non

Si non, l'équipe de l'établissement est-elle disposée à réaliser ces adaptations ? :

oui non

Chambre :

- Chaque résident dispose-t-il d'une chambre individuelle ? : oui non ;
- Les sanitaires sont-ils individuels (lavabo, w.c., douche, ...) ? : oui non ;
- Dans quelle mesure les pièces de vie individuelle peuvent-elles être adaptées aux besoins des résidents et en particulier aux caractéristiques de l'autisme ? Quels sont les aspects que les résidents peuvent choisir ? :
 - isolation acoustique: ;
 - sécurité (par exemple : meubles solidement fixés aux murs, ...) :
..... ;
 - type d'éclairage, luminosité : ;
 - couleurs des murs et du mobilier : ;
 - disposition des meubles ;
 - décoration ;
 - rideaux (obscurité la nuit) ;
 - revêtement de sol (par ex. : peu bruyant) : ;
 - régulation de la température (chauffage et air conditionné) ;
 - autre :
- Lorsque cela est nécessaire, les différents espaces des pièces individuelles sont-ils clairement définis selon leur fonction ? Par exemple, dans la chambre, les lieux où on dort, où on se lave et s'habille, où on peut se détendre et écouter de la musique, etc., sont-ils bien définis (repères visuelles, délimitations physiques, ...) ? : oui non
Si non, l'équipe de l'établissement est-elle disposée à réaliser ces adaptations ? :
 oui non ;

Activités

Activités réalisées au sein de l'établissement :

- Quelles sont les activités organisées dans l'établissement ? :
 - jardinage ;
 - s'occuper des animaux ;
 - activités créatives : dessin, peinture, musique, ... ;
 - activités artisanales : fabrication de fromage, de pralines, menuiserie, ... ;
 - activités sportives et de découverte : danse, sport, ... ;
 - activités de ménage ;
 - autre :;
- Quelle est la grandeur des groupes par activité ? :
- Les activités de journée sont-elles réalisées dans un autre bâtiment que celui de l'hébergement même ? : oui non

Activités extérieures :

- Quelles sont les activités réalisées à l'extérieur de l'établissement ? :
 - excursions, visites, ... ;
 - vacances, ... ;
 - faire les courses ;
 - activités de valorisation et d'utilité sociale (bénévolat dans une asbl, réalisation d'activités préprofessionnelles, ...) ;
 - autre :
- Quelles sont les ressources disponibles aux alentours de l'établissement ? :
 - cinéma ;
 - piscine ;
 - salle de sport ;
 - église (chorale, ...) ;
 - commerces ;
 - autre :
- Y a-t-il des contacts avec des associations extérieures permettant la réalisation d'un projet d'intégration dans les alentours ? : oui non
Si oui, lesquelles? :
- Quelles sont les activités organisées qui permettent aux résidents de rencontrer des personnes autres que les résidents et le personnel de l'établissement ? :
.....

Horaires

- Quelles sont les horaires des activités au sein de l'établissement ? :
 - heure du lever :
 - heure du déjeuner :
 - heures des ateliers :
 - heure du coucher :
- Comment le planning des activités est-il annoncé aux résidents ? :
.....

Projet individualisé

- Comment est réalisé le projet individualisé de la personne ? ;
- A quelle fréquence est-il revu ? :
- Qui participe à l'actualisation du projet individualisé ? :
..... ;
- Comment les parents sont-ils impliqués dans l'élaboration et l'actualisation du projet individualisé ?

Implications et contacts avec la famille

- Quels sont les contacts possibles entre le résident et sa famille ? :
 - jours ou heures de visites : ;
 - la famille ou les membres de l'entourage peuvent-ils téléphoner pendant la semaine ? : oui non ;
 - à quelle fréquence le résident peut-il rentrer en famille ? : ;
 - la famille peut-elle rendre visite dans l'établissement ? : oui non ;
 - autre :
- Quels sont les contacts établis entre la famille et l'équipe éducative ? ;
- Quelles sont les responsabilités de la famille ? :
 - rendez-vous chez le coiffeur ;
 - achat de vêtements ;
 - rendez-vous chez un médecin spécialiste ;
 - autre :

Choix et participation aux prises de décision

- Quels choix le résident a-t-il au sein de l'établissement ? :
 - l'agencement de sa chambre ou des pièces communes ;
 - ses contacts familiaux ;
 - ses activités :
 - ses activités en journée ;
 - ses loisirs en soirée ;
 - son horaire (heures de lever, du coucher, ...) ;
 - sa personne de référence ;
 - son habillage ;
 - ses repas ;
 - ses soins (médicaux, esthétiques, ...) ;
 - ses relations affectives et sexuelles ;
 - autre :
- Des outils sont-ils utilisés pour favoriser ce choix ? : oui non
Si oui, lesquels ? :

Repas

- Les repas sont-ils réalisés sur place ? : oui non ;
- Les menus peuvent-ils être consultés par les parents ? : oui non ;
- Les menus peuvent-ils être adaptés ? :
 - aux croyances religieuses ;
 - au végétarisme ;
 - à un régime médical ;

- aux préférences individuelles ou à une hypersensibilité sensorielle à certains aliments, ...);
 - autre :
- Le menu est-il annoncé ? : oui non
Si oui, comment ? :
- Où ont lieu les repas ? :
 - dans un réfectoire commun à tous les résidents ;
 - par groupe de vie ;
 - dans les chambres individuelles ;
 - autre :

Sécurité

- Comment est organisé le service de nuit ? ;
- Y a-t-il un système de surveillance ? : oui non
Si oui, lequel ? :
- Y a-t-il un système d'appel à disposition du résident ? : oui non
Si oui, lequel ? :
- Quelles sont les stratégies mises en place en cas de problèmes de comportement ? :
.....